



Dépêches

Huit militants antipublicité interpellés à Paris

AFP | 27-04-07

AFP 27-4-2007

Huit militants antipublicité du collectif des Déboulonneurs ont été interpellés vendredi en début de soirée à Paris (XIe) au terme d'une action de "barbouillage" de panneaux publicitaires déroulants, a constaté un journaliste de l'AFP.

L'action s'est déroulée en présence d'une soixantaine de personnes, militants des Déboulonneurs, sympathisants ou curieux, rue de Lyon, près de la place de la Bastille.

Des panneaux déroulants ont été bombés avec les slogans : "pollution mentale", "la publicité, c'est dé-pensé", et "50X70" (la revendication principale du collectif est de ramener toutes les affiches publicitaires à ce format).

La Ville de Paris envisage de proposer prochainement un règlement local beaucoup plus restrictif pour la publicité dans la capitale au groupe de travail chargé de le réviser. Nicolas Hervé, un des militants des Déboulonneurs, a déclaré à l'AFP qu'il "attendait une position claire" du maire de Paris Bertrand Delanoë.

Les "antipub" sont régulièrement interpellés en France lors d'actions publiques. A Montpellier, deux d'entre eux avaient été condamnés en juillet 2006 à 200 euros d'amende avec sursis. A Paris, un premier procès a valu à sept d'entre eux d'être condamnés le 9 mars à une amende symbolique d'un euro.

Toutes les dépêches ▶

© 2007 AFP. Tous droits de reproduction et de représentation réservés
 Toutes les informations reproduites dans cette rubrique (dépêches, photos, logos) sont protégées par des droits de propriété intellectuelle détenus par l'AFP. Par conséquent, aucune de ces informations ne peut être reproduite, modifiée, transmise, rediffusée, traduite, vendue, exploitée commercialement ou réutilisée de quelque manière que ce soit sans l'accord préalable écrit de l'AFP.



NETROFRANCE.COM
 3-5-2007
 (8h35)

1177 16 03 05 2007 0835

800 euros contre les deux antipub

Les deux déboulonneurs ont déclaré vouloir simplement "activer le débat". Ils encourent une amende de 800 euros chacun

Bertille Darragon, 28 ans, et Raphaël Colombier, 20 ans se sont expliqués hier devant le tribunal de police de Lyon. Les deux jeunes "déboulonneurs" ont assumé et justifié le barbouillage d'un panneau JC Decaux, cours Vitton, le 27 janvier dernier. "C'était une action non violente pour activer le débat. Jusqu'ici les moyens légaux sont restés inefficaces", déplore Bertille.



Raphaël Colombier et Bertille Darragon ont déclaré hier devant le tribunal de police de Lyon.

"Etat de nécessité"

Pour cadrer le problème, la défense avait fait appel à des témoins de moralité comme le professeur Claude Got : "Il y a un blocage inquiétant autour de la réglementation de la publicité qui explique ce qui se passe aujourd'hui", constate le médecin, initiateur de la loi Evin. "Ce n'est pas un café philo mais une salle d'audience", a considéré hier le procureur de la République, avant de requérir 800 euros d'amende pour chacun des prévenus, éventuellement assortis d'un sursis. Maître Eric Roux, pour la défense, a invoqué "l'état de nécessité" face à une "agression" publicitaire de plus en plus importante : "Ces jeunes sont en révolte légitime. En les relaxant, la justice a le moyen de dire stop face au désastre en ouvrant la perspective d'une nouvelle réglementation." La décision a été mise en délibéré au 16 mai.



CHAUVEAU NICOLAS/SIPA

Des collectifs organisent régulièrement des actions antipub.

Des règles à fixer pour la publicité

RÉUNION. Après deux ans d'interruption, le groupe de travail réunissant élus parisiens et associations antipub, chargé de réviser le règlement de publicité, se réunira aujourd'hui. Selon les associations, dont Paysages de France et Résistance à l'agression publicitaire, le projet présente encore de nombreux points noirs, notamment le problème des publicités lumineuses, celui de la densité, et celui du périmètre de protection autour des écoles fixé aujourd'hui à 20 mètres seulement.

METRO

METRO PARIS 3-5-2007

LE PARISIEN 28-4-2007

Huit antipub interpellés

HUIT militants du collectif des Déboulonneurs ont été interpellés, hier, en début de soirée, dans le XI^e au terme d'une action de « barbouillage » de panneaux publicitaires déroulants. L'action s'est passée en présence d'une soixantaine de personnes, militants des Déboulonneurs, sympathisants ou curieux, rue de Lyon, près de la place de la Bastille. La Ville envisage de proposer prochainement un règlement local beaucoup plus restrictif pour la publicité dans la capitale au groupe de travail chargé de le réviser.